

Ordre du jour Assemblée Générale Mixte 27 avril 2018

Partie Ordinaire

- Examen et approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat et fixation du dividende,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Joël Séché,
- Nomination de Monsieur Christophe Gégout en qualité d'administrateur,
- Nomination de Madame Anne-Sophie Le Lay en qualité d'administratrice,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Guillaume Cadiou,
- Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Carine Salvy,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Groupe Séché,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre Vallée,
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG SA,
- Nomination en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la société Mazars,
- Non désignation de commissaires aux comptes suppléants,
- Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,
- Fixation du montant des jetons de présence,
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération attribuables à Monsieur Joël Séché, Président-Directeur général,
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice antérieur,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions pour une durée de dix-huit (18) mois.

Partie Extraordinaire

- Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions pour une durée de dix-huit (18) mois,
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'un de ses affiliés, ou à l'attribution de titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour une durée de vingt-six (26) mois,
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'un de ses affiliés, ou à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour une durée de vingt-six (26) mois,
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société pour une durée de vingt-six (26) mois,
- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne emportant renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription en faveur de ces derniers et à l'attribution gratuite d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital à ces derniers pour une durée de vingt-six (26) mois,
- Plafond global des augmentations de capital,
- Pouvoirs.
